

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N°1RH1575S3

MISE A JOUR du 03/03/2022

SOCIETE TITULAIRE

GEVEKO MARKING S.AS

Zac du Bon Puits BP 123
49481 Saint SYLVAN D'ANJOU FRANCE

PRODUIT

SIRIUS

Nature du produit
Ps

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Peinture solvantée rétroréfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des microbilles.

Conditions limites d'application * :

T° mini : 5 °C

T° maxi : 45 °C

Hygrométrie maxi : 80 %

(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Machine automotrice avec un pistolet et un distributeur pour saupoudrage.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

100 %

SAUPOUDRAGE :

Mélange Saupoudré (- 500 180 SBP ECO SRT)

100 %

Dosage humide

490 g/m²

Dosage utile

445 g/m²

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : 19 °C

T° sol : 36 °C

Hygrométrie : 49 %

Vent : 21 km/h

TEMPS DE SECHAGE : 13 min

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit

Produit de base

Masse Volumique

1.66 g/ml

Teneur en cendres

42.5 %

Extrait sec

79.0 %

Bille Anneau

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :

N2

OISE

Chaussée PARIS>PROVINCE

PR

15.36

à

16.28

Année

2015

Trafic (véh/j)

8050

% PL

19

Nature du revêtement : BETON BITUMEUX

Application en : 2015 - R090

PMT : 0.98 mm

CARACTERISATION DU PRODUIT :
(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd
			(x)	(y)	
Nb de passages de roues	RI	SRT	(x)	(y)	(mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	150	0.45	Blanc		100
Etat neuf	442	0.60	0.3233	0.3409	245
(P1) 50000	273	0.57	0.3279	0.3448	131
(P2) 100000	271	0.58	0.3258	0.3429	117
(P3) 200000	239	0.60	0.3251	0.3423	115
(P4) 500000	176	0.60	0.3232	0.3408	122
(P5) 1000000	162	0.56	0.3222	0.3397	122
(P5) 1000000	Classe R3	Classe S3	/		Classe Q2

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax :/

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :

CERTIFIE PAR L'ASQUEUR

NF

EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

VISAS

Fiche établie par le CEREMA - Dter NP

D. DUPONT

Le 17/05/2022